

# ASSEMBLÉE NATIONALE

---

PLF POUR 2019 - (N° 1255)

## AMENDEMENT

N ° II-CD6

présenté par  
M. Bouillon et M. Garot

-----

### ARTICLE ADDITIONNEL

**APRÈS L'ARTICLE 76, insérer l'article suivant:**

**Mission « Écologie, développement et mobilité durables »**

Cet amendement a été déclaré irrecevable après diffusion en application de l'article 98 du règlement de l'Assemblée nationale.